



Fiche d'information sur les ventes illicites de cannabis en ligne

Service de police de Calgary



Enjeu

Depuis la légalisation du cannabis, les membres du Service de police de Calgary (SPC) mènent des enquêtes et ferment des installations illégales de culture de marijuana dans les collectivités de la ville. En même temps, ils saisissent les sites Web de vendeurs de cannabis illicite en ligne qui enfreignent la *Loi sur le cannabis*. Le SPC traite deux affaires devant les tribunaux concernant des sites Web de cannabis illicite en ligne.

Renseignements généraux

L'unité des stupéfiants du SPC compte deux équipes. Les membres de chaque équipe mènent régulièrement des enquêtes sur les drogues et participent à titre de membres de l'équipe d'évaluation des substances et du fentanyl (SAFE). L'équipe SAFE de la police de Calgary est composée de membres qui se concentrent sur les cultures de cannabis, les laboratoires clandestins et diverses expositions au fentanyl et à d'autres drogues. Tous les membres de l'unité des stupéfiants s'attaquent à divers crimes, y compris la vente illicite de cannabis en ligne et les crimes physiques dans la rue. À l'heure actuelle, il n'y a personne dans le SPC qui se consacre spécifiquement à la surveillance des ventes illicites

Sécurité publique Canada, en collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT), a élaboré un plan d'action à court terme (Plan d'action) pour perturber les ventes illicites de cannabis en ligne. Le Plan d'action met l'accent sur cinq domaines d'intervention, notamment l'échange de renseignements et des approches de collaboration entre les partenaires; des ressources d'information pour appuyer l'application des lois et des règlements sur le cannabis; la collecte de données et la surveillance; la sensibilisation au moyen de moteurs de recherche, de plateformes de médias sociaux, de registres de sites Web et de plateformes de paiement; et l'éducation et la sensibilisation auprès des consommateurs. Cette fiche d'information est un exemple des ressources d'information en cours de conception pour mettre en évidence les pratiques prometteuses adoptées par les organismes responsables d'assurer le respect des lois pour lutter contre la vente illicite de cannabis en ligne.

de cannabis en ligne; cependant, le SPC fait enquête sur les cas lorsqu'ils sont portés à leur connaissance.

Habituellement, le SPC apprend l'existence de sites Web illicites au moyen d'un renseignement obtenu dans le cadre du programme Échec au crime ou lorsqu'un membre de l'équipe de cybersécurité du SPC l'informe d'un site qui pourrait devoir être examiné. En septembre 2019, ils ont aussi commencé à collaborer avec Postes Canada lorsqu'un inspecteur des postes a commencé à signaler les envois illicites qui arrivaient dans la ville. **Entre septembre et décembre 2019, 17 fichiers ont été générés par l'unité des stupéfiants du SPC à partir des saisies de Postes Canada, chaque saisie allant d'un à quatre colis.**

Après une enquête plus poussée sur ces expéditions illicites, on a constaté que la majorité provenait de la Colombie-Britannique et était liée à des sources de cannabis illicite en ligne. Les paquets contenaient une grande quantité de cannabis, des cristaux et divers autres dérivés.

Approche

Le SPC utilise la technique d'enquête de livraison surveillée pour identifier l'origine des colis illicites et les destinataires prévus. Sans surveillance physique, il devient très difficile d'identifier la personne derrière le site Web illicite.

Si une personne connue est identifiée au cours d'une enquête sur le cannabis, ses renseignements sont envoyés à Santé Canada pour confirmer si elle a un permis de cannabis à des fins médicales pour elle-même ou pour sa résidence. Si une personne est identifiée à la fin d'une enquête, la même approche s'applique et une confirmation de Santé Canada est obtenue avant de porter les accusations appropriées en vertu de la *Loi sur le cannabis*.

Si le SPC identifie un site Web particulier qui vend du cannabis illicite et que des accusations sont portées, l'équipe de cybersécurité du SPC rédigera une ordonnance pour faire fermer le site Web du sujet. À certaines occasions, l'image du site Web demeurera sur le Web et indiquera qu'il est maintenant la propriété du SPC. Dans les cas où le propriétaire du site Web peut être identifié et se trouve dans la ville de Calgary, un mandat de perquisition peut être exécuté sur sa propriété pour obtenir d'autres éléments de preuve des infractions.

Huile de haschich extraite avec du gaz butane

aussi connu sous le nom de :
« **shatter** » (cristaux), « wax » (cire) et « honeycomb » (gâteau de miel)

Substance puissante et jaunâtre créée à l'aide de solvants pour extraire les ingrédients actifs du cannabis (y compris le THC et le CBD). Cette substance est généralement utilisée dans les vaporisateurs.

À l'aide de la technique de livraison surveillée, le SPC identifie l'origine des colis illicites et les destinataires



Image : Les produits de cannabis illicites saisis dans un envoi de Postes Canada sont emballés dans des sacs

En général, les propriétaires de sites Web illicites sont des personnes qui créent leurs propres sites Web. Lorsqu'ils enregistrent leur site Web, ils fournissent souvent de faux renseignements, car on ne leur demande pas de prouver leur identité. Ils ont tendance à être très francs en ce qui concerne la façon dont ils mènent leurs activités, mais pas en ce qui concerne la provenance de leur approvisionnement.

Difficultés

SPC a remarqué qu'il manque de clarté sur la façon d'appliquer les violations des permis de cannabis à des fins médicales lorsqu'il s'agit :

- de personnes titulaires d'un permis de pratique médicale de l'ancien programme qui bénéficient de droits acquis dans le nouveau programme;
- de personnes qui obtiennent des permis de production dans une province et des permis de possession dans la ville où elles résident.

On a également attiré l'attention sur les personnes en possession de plusieurs permis pour lesquels aucun suivi n'est effectué. Récemment, le SPC a rencontré une femme dont le nom avait été associé à plus de 100 permis de cannabis à Calgary et dans la région, sans qu'elle soit signalée.

Le manque de capacité pour enquêter sur tous les cas signalés représente un autre grand défi. En raison de la consommation rapide d'autres drogues de la rue comme le fentanyl et la méthamphétamine, les dossiers de cannabis sont habituellement classés par ordre de priorité à un niveau inférieur dans la charge de cas. Dans la plupart des cas, les policiers n'ont pas le temps d'approfondir les dossiers et ils remplissent uniquement des rapports de renseignements aux fins de consignation en vue de futurs suivis.



Image : Boîte de produits illicites du cannabis saisis dans un envoi de Postes Canada.

Résultats

À ce jour, le SPC a saisi trois sites Web et les tribunaux sont actuellement saisis de deux affaires concernant ces sites Web; le troisième fait toujours l'objet d'une enquête.

L'une des affaires concerne une enquête qui a débuté en mars 2019 en relation avec une enquête en ligne sur le trafic de drogues. Grâce à l'équipe de cybersécurité du SPC, l'unité des stupéfiants du SPC a été en mesure d'identifier une personne et une adresse connexe liées à un site Web sur le cannabis en ligne. Une personne a été arrêtée et accusée, et la police a trouvé un laboratoire et une entreprise de fabrication de cannabis à sa résidence. Des éléments de preuve relatifs au commerce illicite de cannabis en ligne ont été saisis, ainsi que 40 749 \$ en cannabis et en extraits.

L'équipe de cybersécurité du SPC a émis un ordre pour la fermeture du site web.

Dans la deuxième affaire portée devant les tribunaux, le SPC a porté des accusations en janvier 2020 contre trois personnes et trois entreprises ayant participé à la fabrication et la distribution illicite de cannabis en ligne. La police a repéré le cannabis illégal à l'intérieur de l'appartement où elle a découvert des produits du cannabis d'une valeur estimée à 163 000 \$.

Une autre enquête a été lancée par la police, avec l'aide des Services d'inspection des permis et de développement des entreprises de la ville, et en consultation avec l'Alberta Gaming, Liquor and Cannabis (AGLC).

Prochaines étapes

À l'avenir, le SPC prévoit porter plus d'accusations contre les vendeurs de cannabis illicite en ligne. Jusqu'à maintenant, l'accent a été mis sur l'éducation du public au sujet de la réglementation, mais à mesure que les gens prendront conscience de la situation, ils seront de plus en plus tenus responsables de leurs actes illicites.

Le SPC traite deux affaires devant les tribunaux concernant des sites Web de cannabis illicite en ligne.

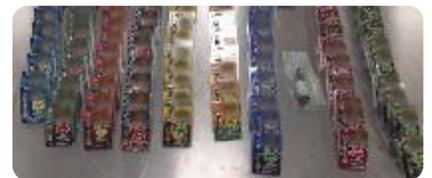


Image : Une importante saisie de produits illicites du cannabis est affichée sur une

Leçons apprises

Il serait extrêmement utile d'établir des partenariats avec des organisations privées comme des entreprises axées sur la sécurité, des organismes d'application de la loi à l'échelle internationale et d'autres organismes qui pourraient apporter des expériences et des points de vue différents dont la police pourrait bénéficier.

Sommet sur la cybersécurité

L'équipe de cybersécurité du SPC organise le sommet sur la cybersécurité (CyberSummitYYC.ca) (en anglais seulement), où elle réunit des représentants des secteurs privé et public, des universités et des organisations internationales pour discuter d'un éventail de questions qui profitent à tous les chercheurs et pas seulement au domaine de la cybersécurité. Le prochain événement aura lieu en 2022.

Aperçu de la législation sur le cannabis en Alberta

En Alberta, le site Web « Alberta Gaming, Liquor and Cannabis » albertacannabis.org est le seul détaillant en ligne légale de cannabis récréatif dans la province. Le cannabis à usage récréatif acheté en dehors de l'Alberta n'est pas du cannabis légal.

Vous trouverez ici une liste des détaillants légaux de cannabis en Alberta :

<https://aglc.ca/cannabis/retail-cannabis/cannabis-licensee-search>

En vertu de la *Gaming, Liquor and Cannabis Act* de la province, une entreprise reconnue coupable de vente de cannabis sans permis est passible d'une amende maximale de 50 000 \$, et les personnes impliquées dans la vente illégale de cannabis peuvent être passibles d'une amende maximale de 10 000 \$ et d'une peine d'emprisonnement maximale de six mois.

En vertu de la *Loi sur le cannabis* du gouvernement fédéral, les personnes qui vendent ou distribuent illégalement du cannabis sont passibles d'un emprisonnement maximal de 14 ans, et les personnes en possession de cannabis illicite sont passibles d'un emprisonnement maximal de cinq ans ou d'une amende maximale de 5000 \$.

Le quatrième sommet sur la cybersécurité de Calgary est prévu en 2022.

En Alberta, le site Web « Alberta Gaming, Liquor and Cannabis » [**albertacannabis.org**](http://albertacannabis.org) est le seul détaillant en ligne légale de cannabis récréatif dans la province.

Personne-ressource

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les techniques du SPC pour traiter la vente de cannabis illicite en ligne, veuillez communiquer avec :

Gend. Ashley Hatch, Régt. #5273

Unité des stupéfiants (DUST 40's)

Équipe SAFE, Service de police de Calgary

Tél : (403) 815-9830

ahatch@calgarypolice.ca